



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1516 MERCREDI 20 JUIN 2012

DRÉPANOCYTOSE

Vulgarisation des techniques améliorées de prise en charge des malades

La célébration de la Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose a donné lieu à une conférence scientifique internationale, organisée hier à Brazzaville, à l'intention des chercheurs et professionnels de la santé.

Des données officielles indiquent qu'un Congolais sur quatre est touché par la forme dite partielle de cette maladie et un ou deux enfants sur cent sont affectés par sa forme totale. La conférence ouverte par le ministre de l'Enseignement su-



Une vue des participants à la conférence

périeur, Ange Antoine Abena, s'inscrivait dans la droite ligne des efforts entrepris par la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Gusso, et qui ont contribué à une prise de conscience de la communauté internationale sur la gravité de cette maladie.

Page 3

RIO+20

Le Vatican veut y faire entendre la voix des plus pauvres

Page 12

PÊCHE ARTISANALE

Le Japon s'investit pour l'amélioration de la qualité des produits halieutiques au Congo



L'échange de parapheurs entre Hellot Matson Mampouya et Eiro Yonezaki

Le gouvernement congolais bénéficiera du soutien de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica) pour l'installation d'infrastructures visant à améliorer sa chaîne de valeur des poissons issus de la pêche artisanale. L'appui du

gouvernement japonais à ce projet a fait l'objet d'une signature hier d'un procès verbal entre les deux parties respectivement représentées par le ministre congolais de la Pêche, Hellot Matson Mampouya, et le représentant de la Jica, Eiro

Yonezaki. La réalisation de ce projet dans la zone de Songolo, à Pointe-Noire, permettra la mise en œuvre d'une unité de conservation, de transformation du poisson, après traitement dès la sortie de l'eau.

Page 3

SÉCURITÉ

La police va en guerre contre le phénomène « Kuluna »

Le directeur général de la police, Jean-François Ndenquet, vient d'instruire les directeurs centraux, départementaux et commissaires en charge de la sécurité sur le plan national à barrer la voie aux agresseurs répétés des paisibles citoyens, munis de gourdins et autres armes blanches, devenus actuellement un véritable problème dans la société. « Dans certains quartiers de la ville, ces bandits appelés "Kuluna" ont réussi à semer la terreur au point où, dès 19 heures, plus personne ne traîne dans la rue », a indiqué le numéro un de la police, avant d'enchaîner : « Je suis descendu sur le terrain pour commencer la guerre contre cette effroyable forme du gangstérisme urbain ; je vous enjoins de la poursuivre partout où le besoin se fera sentir ». S'adressant à ses collaborateurs à l'issue d'une session de formation organisée à leur intention, Jean-François Ndenquet les a également invités à mener la lutte contre le proxénétisme, la prostitution et les nuisances sonores dans les villes.

Page 5



La photo souvenir à l'issue du séminaire

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un programme « Terre d'École » pour une meilleure protection de l'environnement

En marge du sommet de Rio+20, le Comité international pour la renaissance de l'Afrique de Maria Maylin lancera officiellement le programme « Terre d'École », un nouveau projet éducatif visant à promouvoir la protection de l'environnement en milieu scolaire.

Le projet qui fera l'objet d'une sensibilisation des chefs d'État et de gouvernement d'Afrique intègre dans les programmes scolaires classiques la connaissance des cultures vivrières locales. Son but est d'aider les enfants à acquérir les bonnes pratiques pour protéger leur environnement tout en contribuant à l'autosuffisance alimentaire. « La vocation de "Terre d'École" est d'engager les enfants d'Afrique dans la protection de leurs valeurs et de leurs traditions mais aussi de faire savoir au monde que l'Afrique entend se mobiliser pour protéger son environnement », précise la présidente de Terre d'École, Maria Maylin.

Page 3

FÊTE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

Des manifestations culturelles tous azimuts pour égayer les Brazzavillois

La communauté internationale célébrera demain la 31^{ème} édition de la fête de la musique, le plus populaire des arts.

À Brazzaville, l'événement affiche au programme des concerts animés par une trentaine de groupes musicaux de tous genres qui se produiront, tour à tour, sur trois podiums offerts par l'Institut français du Congo, en partenariat avec Eben Event. Du côté de Nkombo, à l'esplanade de la Télévision nationale, dans le 9^e arrondissement de la capitale, tout comme sur les berges de la rivière Djoué ainsi qu'à la cité de l'Organisation mondiale de la santé, dans le 1^{er} arrondissement, d'autres manifestations culturelles sont prévues pour égayer la population.

Célébrée désormais dans une centaine des pays du monde, la Fête de la musique a été mise en place en 1981 par le ministre français de la Culture, Jack Lang, avant d'être officiellement déclarée en 1983.

Page 11

ÉDITORIAL

Terre d'École

Page 2

ÉDITORIAL

Terre d'École

Présenté en marge du sommet dit de « Rio + 20 », le projet construit par le Comité international pour la renaissance de l'Afrique (Cira), que préside Maria Maylin, est de ceux qui ne peuvent laisser personne indifférent. Résumé en quelques mots, il vise à créer sur toute l'étendue du continent africain des écoles dont la mission sera de former les nouvelles générations à une agriculture responsable ; en un mot comme en cent, il se propose d'« associer aux programmes scolaires classiques la connaissance des cultures vivrières locales, tout en sensibilisant et en aidant les enfants à acquérir les bonnes attitudes pour protéger l'environnement et contribuer à l'autosuffisance alimentaire du plus grand nombre ».

Si nous attirons aujourd'hui l'attention des lecteurs des *Dépêches de Brazzaville* sur ce projet, c'est que, de façon très symbolique, celui-ci verra le jour au Congo, très précisément à Kintélé, dans la proche banlieue de Brazzaville, où sera édifiée la première « Terre d'École ». C'est aussi parce que le lancement du projet est annoncé, de façon toute aussi symbolique, alors que la Conférence des Nations unies sur le développement durable bat son plein dans la capitale brésilienne, Rio de Janeiro, et qu'il bénéficie du même coup ainsi d'un soutien médiatique sans précédent.

Ainsi se trouve confirmée la volonté de notre pays d'être un modèle pour le continent dans le domaine du développement durable et de la protection de la nature ; en mettant en valeur ses ressources naturelles qui sont immenses mais sans pour autant sacrifier l'environnement comme les pays riches l'ont fait si longtemps et continuent de le faire quoi qu'ils en disent. Un pari qui ne peut être gagné que si les générations à venir sont formées dès leur plus jeune âge au respect de la nature, apprennent les gestes qui leur permettent, lorsqu'elles auront atteint l'âge adulte, de protéger la terre, l'eau et l'air, ces « fondamentaux » sans lesquels la vie serait impossible sur cette Terre.

Une fois encore le pari semble fou tant il est ambitieux. Mais le sommet de Rio + 20 fait apparaître en pleine lumière ce qu'une poignée de dirigeants africains s'évertue depuis des années à démontrer, à savoir que l'Afrique sera demain le laboratoire où les hommes mettront au point les méthodes permettant de sauver la planète du désastre qui la guette. Une avancée, une percée même que « Terre d'école » contribuera fortement à rendre possible.

Que faire d'autre sinon applaudir à tout rompre et soutenir sans réserve cette initiative ?

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les candidats du PCT à Talangaï présentés à la base

Sur les seize candidatures reçues par le sous-comité du sixième arrondissement de Brazzaville, quatre seulement ont été retenues par le comité national d'investissement.

Les quatre candidats du Parti congolais du travail (PCT) à Talangaï ont été présentés la semaine dernière par le membre du bureau politique, Théophile Adoua. Il s'agit des paires Hyacinthe Ingani et Blandine Nianga pour la première circonscription ; Sylvestre Ossiala et Patrick Ondongo pour la troisième ; Faustin Elenga et Ngoulou Monka pour la quatrième. La cinquième circonscription sera représentée par la paire Claude Ikia Sasou N'Guesso et André Mbola.

Jean-Paul Nanguia et son suppléant Gibelin Ernest Ambed-Ngolo, investis candidats dans la deuxième circonscription électorale, ont été retirés pour laisser le champ libre à leur allié, le président du Mouvement pour la démocratie et le progrès, Jean-Claude Ibovi.

Selon le président du sous-comité PCT Talangaï, Théophile Adoua, le parti a refusé de rééditer les expériences de 2002 et 2007 où deux membres pouvaient disputer le même siège. Il a rappelé à ceux dont les candidatures n'ont pas été validées que les législatives n'étaient pas la dernière élection et que le parti devrait tenir compte de leur situation lors de prochains

scrutins. « Nous savons qu'il y a eu des flottements mais nous devons parler parti. Nous ne parlons pas de l'apport individuel des cadres et des militants du parti, nous devons porter plus haut l'étendard du parti, dépasser les flottements individuels pour faire passer la volonté du parti », a-t-il indiqué, appelant les militants à confirmer que le sixième arrondissement était le fief du PCT ainsi que de son président, en lui redonnant les quatre sièges. Théophile Adoua entend enfin effectuer des descentes dans les quatre circonscriptions pour recueillir les avis des uns et autres et tenter de régler les éventuels clivages.

Parfait-Wilfried Douniama

Une formation au monitoring des médias

Partager l'expérience et évaluer les organes de presse en vue d'élections libres et transparentes.

Le concept de monitoring a été développé du 11 au 13 juin à Brazzaville au cours de l'atelier portant sur la formation Bridge aux processus électoraux et le monitoring des médias. La formation a été organisée à l'attention des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication et les professionnels des médias, avec l'appui financier et technique de partenaires tels que le Programme des Nations unies pour

le développement, l'Union européenne, l'USAID, la France et l'Institut de Gorée.

Les enseignements ont été donnés par des experts venus du Sénégal et du Togo, qui se sont déployés dans différentes villes comme Pointe-Noire, Dolisie, Gamboma, Owando et Impfondo. À Brazzaville, les participants ont bénéficié de l'expertise des Sénégalais Mamadou Seck et Valdiodio Ndiaye sur l'application de la méthodologie du monitoring. La formation a été marquée par des exercices d'application en travaux de groupes sur l'évaluation et le rôle

des médias pendant la période électorale, l'observation du calendrier des médias en périodes préélectorales, de campagne et postélectorales jusqu'à la publication des résultats du second tour.

Outre ceux-ci, on évalue les critères de sélection des médias et leurs contenus, l'organisation et la planification d'un projet de monitoring, les connaissances sur l'unité d'enregistrement, le ton de la couverture médiatique, l'analyse qualitative et quantitative ainsi que l'élaboration d'un projet de monitoring des médias.

Tous ces enseignements ont amené les participants à souhaiter la création d'un réseau afin de mettre en pratique les enseignements reçus ainsi qu'observer les règles d'égalité et d'équilibre des acteurs politiques en période électorale.

Notons que les travaux ont été clôturés par le membre du Conseil supérieur de la liberté de communication, Marcel Mallet Ombamba.

Lydie-Gisèle Oko



Les journalistes au terme du séminaire

Pour les dons en espèces aux sinistrés de la catastrophe de Mpila, le ministère des Affaires sociales a ouvert un compte à La Congolaise de Banque. N° 22605801101; clé RIB 91

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry-Gérard Mangondo

Rédaction de Brazzaville

Rédacteur en chef délégué, pôle Économie, Culture et Art, Sports : Guy-Gervais Kitina
Rédacteur en chef délégué, pôle Société,

Politique, International, Enquête : Thierry Nougou

Service Société : Willy Mbossa (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Parfait Wilfried Douniama

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service)

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba

Service Culture et arts : Jean Dany Ebouélé (chef de service), Quentin Loubou, Désirée Hermione Ngoma

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Charlem Léa Legnoki, Tiras Andang

Service Enquête : Bruno Okokana (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service)

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef délégué : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonatrice : Nioni Masela

Politique : Alain Diasso, Jules Tambwe Itagali

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC
Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie

Lucien Mpama

Secrétariat des rédactions

Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi

Maquette

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Boris Kharif Ébaka, Carmen Févillyé, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mtsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsourmou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service)

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PÊCHE

La construction en perspective d'infrastructures à Pointe-Noire

Le gouvernement entrevoit l'érection d'une série d'ouvrages qui contribuera à l'amélioration de la qualité du poisson commercialisé au Congo.

Le projet qui sera réalisé à Songolo est initié en partenariat avec le Japon par l'entremise de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica). Le procès verbal des discussions portant sur le projet d'étude pour l'amélioration de la chaîne de valeur des produits halieutiques à Pointe-Noire a été signé entre les deux parties. Le ministre de la Pêche et de l'aquaculture, Hellot Matson Mampouya, a paraphé hier le document avec le représentant résidant de la Jica en RDC, Eiro Yonezaki. Pour les partenaires, la signature de ce procès verbal est le cou-

ronnement d'un travail de longue haleine, de près de deux ans.

De la mise en œuvre de cette étude découlera une unité de conservation, de transformation du poisson ainsi que de sa commercialisation au niveau du port de Pointe-Noire. Il s'agira de traiter le poisson de sa sortie de l'eau jusqu'à sa commercialisation. L'infrastructure contribuera à l'amélioration de sa qualité.

Le représentant de la Jica a annoncé le lancement de l'appel d'offres pour la désignation d'un consultant japonais. Dans moins de trois mois, une équipe technique arrivera au

Congo. Il a promis de s'investir personnellement pour la concrétisation du projet.

De son côté, Hellot Matson Mampouya a rappelé qu'il s'agissait d'une réorientation. Car le projet initial était l'implantation d'un marché aux poissons pour les communautés de pêcheurs à la base Agip. Notons que ce projet est le premier dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Japon et la République du Congo. Un autre projet existe déjà mais celui-là a été remis par l'intermédiaire de l'Unicef pour la construction d'écoles.

Nancy France Loutoumba

LOI FORESTIÈRE ET GOUVERNANCE

La société civile évalue ses acquis en collecte de données

Des ONG du bassin du Congo se sont réunies les 14 et 15 juin à Brazzaville, pour faire le point de leurs missions en la matière.

L'évaluation s'est effectuée dans le cadre du projet Observation indépendante de l'application de la loi forestière et de la gouvernance (OIFLEGT) en appui aux accords de partenariat volontaire (APV) Flegt. Quatre associations de la société civile, représentant chacune un pays (le Cameroun, le Gabon, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo) ont présenté chacune à son tour le travail effectué.

Les enquêtes réalisées sont des missions de collecte d'informations essentiellement orientées sur les aspects socio-économiques de la

gestion des forêts et des APV Flegt. Ces éléments ciblés sont une priorité pour la plupart des organisations de la société civile impliquées dans la foresterie.

Les participants ont collecté des données socio-économiques et sont en pleine évaluation des conditions de gestion participative des forêts dans leur localité. Ils travailleront en se fondant sur la méthodologie d'investigation apprise lors de la formation technique et sur certains principes-clés du « Consentement libre informé préalable ».

Ainsi, au cours de cette séance de travail et d'échange d'expérience de deux jours, les participants ont eu la latitude du choix sur la possibilité de capitaliser les bonnes pratiques développées et aussi d'améliorer la méthodologie de

l'observation indépendante externe.

Pour les organisateurs du projet OIFLEGT, l'atelier de formation avait pour objectif majeur d'évaluer et d'améliorer les capacités techniques et opérationnelles des organisations de la société civile. Il visait également à les aider à collecter puis rapporter des informations et données fiables sur les illégalités et les cas de non-conformité à la grille de légalité de l'APV Flegt. Notons que le projet entend renforcer les méthodes de collecte et de circulation d'informations fiables des organisations de la société civile, dans la perspective du développement des approches OIFLEGT et d'une contribution significative des organisations de la société civile au processus Flegt.

N.F.L.

ÉDUCATION

Levée définitive de la grève des enseignants sur l'ensemble du territoire

La décision a été prise le 16 juin, à Brazzaville, à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire du personnel du secteur.

La grève des travailleurs de l'enseignement a été déclenchée le 9 janvier dernier. Sa levée est consécutive aux efforts du gouvernement dans l'application de ses engagements souscrits face aux revendications des enseignants. Il s'agit notamment de la publication progressive des textes rectificatifs harmonisant les textes relatifs à leur intégration ; la prise en

charge amorcée des effets financiers d'avancement et de reclassement des enseignants ; le paiement partiel des rappels de solde d'activités aux enseignants ex-appelés volontaires et ex-radiés ; la publication des premiers textes portant leur recrutement à la fonction publique (campagne 2011) et la prise en charge des effets financiers d'avancement et de reclassement.

Par ailleurs, tout en félicitant le gouvernement pour son sens des responsabilités et sa volonté de résoudre leurs problèmes, les enseignants regroupés au sein de la

Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant lui ont transmis leur nouveau cahier des charges. Celui-ci, gage d'un climat social apaisé dans le secteur de l'enseignement, porte sur l'application intégrale des engagements déjà souscrits et sur le nouveau statut particulier du cadre de l'éducation nationale. La levée de cette grève permet ainsi le bon déroulement des examens d'État, notamment le BEPC et le baccalauréat dont les épreuves ont officiellement démarré hier sur l'ensemble du pays.

Guy Gervais Kitina

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancement du programme « Terre d'école » pour protéger l'environnement

Le coup d'envoi du projet sera donné par le Comité international pour la renaissance de l'Afrique (Cira), qui participe pour le compte du Congo au sommet Rio+20 au Brésil, au côté du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Le programme « Terre d'école » est destiné à faire acquérir aux plus jeunes de bonnes attitudes pour protéger l'environnement. Avec ce nouveau type d'école, qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'autosuffisance alimentaire pour les pays africains, le programme vise à coupler les programmes scolaires classiques avec la connaissance des cultures vivrières locales des pays africains.

« Terre d'école est un projet novateur dans le sens où il allie à la fois un enseignement avec des bases scientifiques apportées par des équipes de chercheurs africains ou francophones, mais aussi et surtout l'intégration des traditions ancestrales locales que les élèves devront recenser, assimiler et mettre à profit pour les cultures qu'ils choisissent », précise un communiqué de presse du Cira présidé par Maria Maylin, également initiatrice du programme.

L'introduction de ce projet dans les établissements scolaires, notamment au Congo, favorisera le développement durable dans la mesure où il place les coutumes et les connaissances ancestrales au cœur de l'enseignement dispensé, les méthodes occidentales ne servant qu'à donner du sens aux pratiques.

Calqué, en effet, sur le modèle « Une école, un champ », le programme initié dans les années 1980 par le président Denis Sassou N'Guesso, « Terre d'École » a pour vocation d'engager les enfants d'Afrique dans la protection de leurs valeurs et de leurs traditions, une manière de prouver la mobilisation du continent pour protéger son environnement.

Selon Maria Maylin, le programme s'articule autour d'une double vocation : s'appuyer sur les enfants comme relais pour des changements radicaux d'attitude et la protection de la terre d'Afrique en pérennisant les structures et les enseignements. Au Congo, la première « Terre d'école » ouvrira à Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville.

Cette initiative, soutenue par le chef de l'État qui en est le président fondateur, sera présentée à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur le développement durable afin d'encourager les dirigeants et décideurs africains présents à Rio de Janeiro à adopter le modèle « Terre d'école » dans les systèmes éducatifs de leurs pays respectifs.

La mise en œuvre de ce projet sera menée par des personnalités réunies au sein d'un comité exécutif, composé de deux vice-présidents, et du comité opérationnel en charge du suivi des actions, du respect du contenu pédagogique, des affaires juridiques et de la communication. Le comité exécutif détermine, quant à lui, toute la stratégie de développement du programme et mène des actions auprès des partenaires institutionnels et des sponsors.

G.G.K.

DRÉPANOCYTOSE

Vulgarisation des techniques améliorées sur la prise en charge de la maladie

Une conférence scientifique internationale s'est tenue hier à Brazzaville, dans la salle de conférence de la SNPC.

La session a été organisée à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose. En effet, comme chaque année à la même date, cette journée est un repère pour l'humanité tout entière car elle marque le renouvellement des engagements pris par la communauté concernant les aléas de cette affection génétique la plus répandue au monde, selon les Nations unies. Par ailleurs, la commémoration de cette année a un caractère particulier puisqu'elle coïncide avec le centième anniversaire de la découverte de cette maladie génétique chez un étudiant en lettres modernes originaire d'un pays du centre de l'Amérique en Jamaïque.

Parlant au nom du ministre de la Santé et de la population, le ministre de l'Enseignement supérieur, Ange Antoine Abena, qui a patronné les travaux, a déclaré : « L'implication personnelle de la première dame du Congo a fait sortir cette affection de l'anonymat par son action désintéressée et volontariste pour la prise en charge des malades et le plaidoyer qu'elle ne cesse d'effectuer mérite une forte admiration et encouragement de la communauté scientifique. »

Selon les données des dernières enquêtes

épidémiologiques réalisées, au Congo, le trait drépanocytaire dans sa forme hétérozygote, encore appelée partielle, touche environ un Congolais sur quatre, soit 25%, alors que sa forme homozygote dite aussi totale, affecte un à deux enfants sur 100 à la naissance. De plus, le type congolais apparenté à la forme bantoue est la plus agressive, expliquant d'autres facteurs, la forte mobilité et la forte mortalité. C'est ainsi qu'avant l'âge de 5 ans, plusieurs décès sont enregistrés, dus à plusieurs facteurs, tandis que des patients plus âgés vivent avec des complications le plus souvent invalidantes.

Des progrès importants ont été réalisés pour la compréhension de cette maladie dans les domaines du dépistage, de la physiopathologie et de la prise en charge, permettant une nette amélioration du pronostic de la maladie dans les pays d'émigration représentés par la France, la Belgique, le Royaume-Uni et les États-Unis d'Amérique. « L'œuvre accomplie est immense, la diffusion des résultats encore et toujours utiles à la lutte contre cette maladie est attendue », a rappelé le ministre Ange Antoine Abena.

Guillaume Ondzé

Centre d'affaires Entreprises

Bénéficiez de services sur mesure



Bienvenue dans le premier espace d'accueil exclusivement réservé aux entreprises.

Destiné aux Entreprises, le Centre d'affaires Entreprises de BGFIBank Congo vous accueille dans ses nouveaux locaux spécialement aménagés. Cet espace traduit la volonté de notre banque d'offrir le meilleur à ses clients. Vous y trouverez une structure d'accueil offrant des services sur mesure avec des produits pensés pour répondre à vos besoins : Crédits d'investissement, Crédits de trésorerie, Financement de projets, Opérations bancaires, Produits chèques, Libre service bancaire... et bien d'autres.

Alors, n'hésitez plus, venez profiter de conseils personnalisés au Centre d'affaires Entreprises de **BGFIBank Congo** sis au N°3 de l'Avenue Germain BICOUMAT, en diagonale de l'Hôtel ELAIS, à côté du Consulat du Bénin, au Centre ville de Pointe-Noire.

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

SÉCURITÉ

Guerre déclenchée contre le proxénétisme, la prostitution et le phénomène « Kuluna »

L'instruction a été donnée aux directeurs centraux, départementaux et aux commissaires centraux à l'issue du séminaire de formation organisé à leur intention.

Après les critiques énoncées lors de l'atelier qui a duré plus de dix jours, le directeur général de la police, le général de première classe, Jean-François Ndenguet, a instruit les policiers en ce qui concerne la salubrité. Ainsi leur a-t-il demandé de veiller à ce que le domaine public soit respecté et que soient réprimées toutes les atteintes à l'environnement et au cadre de vie du citoyen, en collaboration parfaite avec les autorités municipales.

Jean-François Ndenguet a également instruit les commissaires centraux qui ont la charge de la gestion sécuritaire des villes du Congo, à travers les

commissariats d'arrondissement et de quartier, de dresser une cartographie exacte des points chauds du proxénétisme et de la prostitution, pour éradiquer ce phénomène en se référant aux textes, c'est-à-dire à la loi sur l'ordre public, et respecter les bonnes mœurs. « Des limites ont été dépassées. La prostitution et le proxénétisme sont en train de devenir de véritables problèmes de société. Les propriétaires de maisons qui les louent à des fins de prostitution doivent être frappés par la loi contre le proxénétisme », a déclaré le directeur général de la police.

« Vous n'êtes pas sans savoir que depuis un certain temps, un dangereux phénomène venu d'ailleurs commence à prendre corps ici à Brazzaville avec ses guerres de bandes, ses agressions spectaculaires et violentes de paisibles

citoyens avec des gourdins et des armes blanches de toutes sortes dont des machettes, en pleine journée, au vu et au su de tous », a indiqué Jean-François Ndenguet, ajoutant : « Dans certains quartiers de la ville, ces bandits appelés « Kuluna » ont réussi à semer la terreur au point où, dès 19 heures, plus personne ne traîne dans la rue (...). J'ai personnellement engagé une véritable guerre contre les Kuluna et ce phénomène à Brazzaville. Je suis descendu sur le terrain moi-même pour commencer cette guerre contre cette effroyable forme de gangstérisme urbain. Je vous enjoins de la poursuivre partout où le besoin se fera sentir. »

Mettre fin aux nuisances sonores

Le directeur général de la police n'a pas manqué également de rappeler à ses subalternes

qu'ils ont le devoir de protéger la population contre les nuisances sonores. Pour ce qui est du fonctionnement des services de police, il a exhorté les directeurs centraux, départementaux et les commissaires à veiller à la bonne administration des structures et à la parfaite maîtrise des personnels. Clôturant le séminaire, le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Séraphin Ondélé, a déclaré que la réforme de la police engagée par le ministre de tutelle était irréversible, avec tout ce qu'elle peut entraîner comme rupture avec les vieilles habitudes communément admises mais qui ont gravement écorné l'image de la noble fonction de la police.

Séraphin Ondélé, a ensuite lu la déclaration du ministre à l'endroit des séminaristes : « Vous devez, à partir de maintenant, travailler dans la di-

gnité, le professionnalisme et la morale qu'exige votre fonction. J'espère, à compter de ce jour, que les paisibles habitants seront soulagés des nuisances sonores produites dans des lieux de culte non appropriés et non autorisés. C'est un vrai désordre et il doit s'arrêter maintenant. »

Le ministre espère également que les policiers feront montre de plus de rigueur et de régularité dans la conformité des motocyclistes à la réglementation en vigueur, que les services de police feront observer strictement les horaires d'ouverture et de fermeture des bars-dancings et night-clubs et qu'ils veilleront à la salubrité.

Ce séminaire a été décisif du fait qu'il a impulsé une nouvelle dynamique dans le management des services et dans l'accomplissement des missions quotidiennes par les cadres et agents de la police.

Bruno Okokana

À Chacun son SOLOLA
Pour parler jusqu'à à à à à à à à à à !

SOLOLA Ya Tani
SOLOLA Ya Moko
SOLOLA Ya N'Kampr
SOLOLA Ya Chaba

1 F/sec vers tous les réseaux

Active un forfait SOLOLA de ton choix pour bénéficier des minutes de communication gratuites vers Warid.

WARID
Passer à l'action

www.warid.cg 04 400 0128 ou 123

VIE ASSOCIATIVE

L'Union de la jeunesse de la Likouala dément avoir demandé le départ du préfet

Au cours d'une conférence de presse, le 16 juin, le président de l'association apolitique, Steve Bagne Botongo, a rejeté toute responsabilité pour les propos tenus par l'un de ses membres.

L'Union de la jeunesse de la Likouala (UJL) ne reconnaît pas avoir demandé le départ du préfet du département, le 9 juin, lors de son assemblée générale à la maison commune de Ouenzé. À cette occasion, en effet, un jeune avait demandé la parole pour faire une déclaration au nom de la Jeunesse de la diaspora de la Likouala à Brazzaville, une organisation non reconnue par l'UJL. Cette affaire n'étant pas inscrite à l'ordre du jour de la séance, il n'a pas reçu l'autorisation de lire cette déclaration et l'a publiée dans un journal de la place. Selon Steve Bagne Botongo, la responsabilité est individuelle en matière de droit. D'ailleurs, l'article 14 des statuts de l'UJL stipule : « L'UJL ne peut être responsable des engagements contractés par un de ses membres qui n'a pas reçu mandat ». « En ma qualité de président de cette organisation, garant de l'unité départementale de la jeunesse de la Likouala, je ne peux pas permettre à un frère, bien qu'il soit de la contrée, de tenir des propos à caractère politique au cours d'une réunion de l'UJL », a-t-il expliqué, soulignant qu'il ne pouvait cautionner un tel acte.

La Likouala veut bénéficier de la politique de développement

Le préfet étant nommé par un décret présidentiel, a-t-il poursuivi, l'UJL, en sa qualité de société civile, n'a pas à discréditer une autorité départementale. Après le préfet, un ministre originaire du département ou un député pourrait être visé.



Steve Bagne Botongo entouré de deux membres de son association

Selon Steve Bagne Botongo, il y existe d'autres moyens de faire des reproches aux autorités.

Créée en 1996, l'UJL vise, entre autres, la sauvegarde et la promotion de l'unité départementale ainsi que le développement socioculturel de la Likouala. Dès sa création, elle a refusé d'être la plate-forme d'expression d'une tribu, d'un parti politique, d'un clan, d'un district ou d'une fraction d'individus. L'UJL milite également pour une prise de conscience active de la jeunesse afin que celle-ci puisse lutter contre les antivaleurs dans la société congolaise.

Dans sa volonté d'accompagner le processus de développement au Congo, l'UJL estime que le département de la Likouala, fort de ses ressources humaines et de ses potentialités naturelles, est un maillon important qui devrait intégrer cette politique.

L'association a lancé un appel au président de la République pour la prise en compte du département dans les grands projets structurants du pays : le boulevard énergétique, la fibre optique, la route nationale n°2, la construction des infrastructures fluviales ainsi que la réhabilitation des bateaux de l'ex-Agence transcongolaise de communication.

Parfait Wilfried Douniama

Voulez-vous changer votre train de vie grâce aux NTC et à l'arrivée de la fibre optique au Congo?

Mais oui! Et comment?
X-FX BROKER CORPORATION vous propose une formation de Trader en bourse de valeur, en participant au séminaire, qu'il organise sous le thème: "Comment changer sa vie en jouant sur le marché de devises?"
Pour tout renseignement, veuillez contacter le numéro (00242) 05 080 7077.



B R O K E R

WWW.XFXBROKER.COM

(00242) 05 080 7077

Le PPRD gagne trois sièges supplémentaires

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a publié hier la liste provisoire des députés nationaux élus pour le compte de six circonscriptions concernées par des cas d'irrégularités lors du scrutin du 28 novembre.

Dans l'ensemble, dix nouveaux députés s'ajoutent à l'effectif de l'Assemblée nationale dont le nombre de sièges pourvus passe de 482 à 492. Le grand gagnant est sans doute le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), membre de la Majorité présidentielle (MP) qui s'arroge trois sièges de plus à l'Assemblée nationale. Le total de sièges du PPRD atteint le chiffre de 64. LUDPS/Tshisekedi n'en gagne qu'un seul dans la circonscrip-

tion électorale de Demba, au Kasai occidental, avec Donatien Kapongo Munoka. Parmi les nouveaux élus se trouve notamment Jean-Bertrand Ewanga de l'Union pour la nation congolaise, Koloso Sumaili Matembela du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD/KML) et Dominique Lukono Sowa de l'Union des forces pour le changement. Fidèle Likinda Bolo'Elenge, Nelson Lothape Madimbo et Moïse Ekanga Lus-

hyma sont provisoirement élus députés nationaux sur les listes PPRD respectivement à Ikela dans la province de l'Équateur, Kole et Lomela au Kasai oriental. Ils vont désormais occuper leurs sièges à l'Assemblée nationale avant la publication de la liste définitive au terme de l'examen des recours par la Cour suprême de justice siégeant en Cour constitutionnelle. Les autres gagnants sont Pierre Castro Bamboka Lobendi (PDC), Rom-

bault Kalombo Tshinkenke (RRC) et Hubert Bole Ohoto (UCP). Les sièges restants concernent les circonscriptions de Masisi (Nord-Kivu) et Befale (province de l'Équateur) pour lesquelles les résultats n'ont pas été publiés. Le vice-président de la Céni, Jacques Ndjoli, a assuré que son institution s'est conformée à l'arrêt de la Cour suprême de la Justice qui a exigé la publication des résultats transmis par les centres locaux de

compilation des résultats. C'est cette dernière qui doit examiner les recours à venir au cas par cas. Lors de la publication des résultats de législatives du 28 novembre 2011, la Céni avait proposé à la Cour suprême de justice d'annuler les scrutins pour des circonscriptions où des cas d'irrégularités avaient été dénoncés. Il s'agissait de Kiri, Ikela, Demba, Kole, Lomela, Punia, Masisi et Befale.

Jules Tambwe Itagali

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le monde désarçonné face aux catastrophes

2011 a été l'année des pertes record avec près de 380 milliards de dollars, les événements récents ayant confirmé la vulnérabilité autant des pays riches que pauvres.

Aucun pays n'est à l'abri des aléas naturels aux effets dévastateurs. Aussi, pour les dirigeants du G 20 réunis hier à Los Cabos, au Mexique, toute riposte à l'augmentation des pertes ne peut avoir de réelle efficacité sans une meilleure connaissance de la gestion du risque et la mise en œuvre des mesures qui n'engendrent pas de nouveaux risques.

Les causes de l'augmentation des pertes dues aux catastrophes reposent surtout sur le développement anarchique observé dans le monde. À cela

l'on ajoute l'urbanisation rapide et la modification des schémas climatiques. Pour les pays riches, l'urgence s'impose aujourd'hui d'intégrer les risques dans la planification du développement à tous les niveaux. Cette anticipation permettra d'accroître la capacité de résistance des populations et des économies nationales.

La question préoccupe au plus haut point la Banque mondiale, co-auteure avec le Mexique du rapport conjoint « *Improving the assessment of disaster risks to strengthen financial resilience* » (Améliorer l'évaluation du risque de catastrophe pour une meilleure solidité financière). Selon elle, il faut engager des mesures dans le cadre du G 20. « *Les conséquences économiques des catastrophes peuvent refouler les gens dans*

la pauvreté et mettent en péril les programmes en faveur des pauvres en contraignant les gouvernements à utiliser les ressources financières à d'autres fins », a expliqué le président du Groupe de la Banque mondiale, Robert Zoellick. Il est nécessaire de mobiliser tous les partenaires internationaux pour une amplification de leur action à travers une coopération avec les autorités nationales et les collectivités locales car bien des défis sont à surmonter dans l'avenir. « *Quand les catastrophes naturelles frappent, nous assistons à des tragédies et à la souffrance humaine mais les conséquences moins visibles peuvent être tout aussi dévastatrices pour les populations* », a conclu Robert Zoellick.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

L'Unicef pour le respect des droits des enfants vivant avec handicap

L'organisme onusien a invité le gouvernement congolais et les communautés à traduire en réalité les textes nationaux et internationaux visant à protéger, respecter et promouvoir les droits des enfants handicapés.

La représentante de l'Unicef en RDC, Barbara Bentein, a souligné le 16 juin, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain : « *Nous soutenons la motion des enfants vivant avec handicap en RDC et félicitons le gouvernement, qui à travers la ministre du Genre, de la famille et de l'enfant, s'engage résolument à dresser les violations des droits des enfants vivant avec handicap. Pour l'Unicef, le*

bien-être et la protection des droits de tous les enfants sont une responsabilité partagée de l'État, des familles et des communautés. »

Dans un communiqué, l'agence onusienne a indiqué que 5 à 10% des enfants en RDC grandissent avec handicap. « *Souvent les enfants vivant avec handicap sont discriminés et exclus. Ils affrontent des violences, physiques, mentales et émotionnelles dans le cadre familial, institutionnel et social* », a-t-elle déploré.

L'Unicef rappelle que c'est depuis 2007 que la RDC a signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le protocole additionnel.

L'agence regrette, par contre, que le pays n'ait pas procédé à leur ratification. « *Cette convention*

marque un tournant dans la façon dont le handicap est pensé, non plus comme un problème de bien-être social mais comme une question de droits humains, en reconnaissant que les barrières sociétales et les préjugés sont eux-mêmes des facteurs handicapants », a souligné l'Unicef. Selon cet organisme, bien que la RDC n'ait pas ratifié les deux textes, en devenant un État signataire, elle s'est engagée à protéger les enfants vivant avec handicap contre toutes les formes de discrimination et de garantir leurs droits. L'agence onusienne affirme s'être engagée, à travers l'agenda de l'équité, dans la prévention du handicap et dans la lutte contre les discriminations à l'égard des enfants vivant avec handicap.

Lucien Dianzenza

ÉMISSION DE GROSSES COUPURES

La population toujours méfiante

Les Congolais craignent que l'opération n'entraîne une surchauffe sur le marché en termes de prix des biens et services ainsi que de taux de change.

La Banque centrale du Congo (BCC) s'apprête à émettre sur le marché, d'ici au 2 juillet, les nouvelles coupures à valeur faciale adaptée. Cette perspective est plutôt attendue avec anxiété à cause des effets pervers que cela pourrait avoir en termes de perturbation de l'équilibre du cadre macro-économique. De nombreux Kinois redoutent, en effet, que la circulation des billets de 1000 FC, 5000 FC, 10 000 FC et de 20 000 FC ne relance la machine inflationniste et dégrade le climat social déjà délétère.

Se fondant sur les expériences passées, ils craignent le refoulement automatique des petites coupures de 50 FC, 100 FC et 200 FC qu'occasionnerait cette tentative avec la surchauffe que cela pourrait entraîner sur le marché. Si en 1998, le lancement du Franc congolais communément appelé *Mwana Mpwo* n'avait pas, à ses débuts, eu des répercussions fâcheuses sur le cadre macroéconomique et la stabilité du taux de change (1 dollar équivalait à l'époque à 1,38 FC), la tendance n'a pu être soutenue du fait d'un relâchement dans le suivi des mesures d'accompagnement. De sorte qu'aujourd'hui, on en est à 9 200 FC pour 1 dollar américain.

Quoi qu'il y ait les assurances du gouvernement et de l'Institut d'émission, les appréhensions sont loin de se calmer. Au Kasai Oriental, une marche de protestation contre le lancement de ces coupures a même été envisagée avant d'être annulée. À Kinshasa, une rumeur persistante faisant état du stockage par des tiers des cartons de ces nouveaux billets à trois semaines de leur lancement officiel a circulé au point de rajouter à la psychose collective. « *Ce sont de fausses rumeurs qui veulent prendre le devant sur l'information officielle* », a tenté de calmer le gouverneur de la BCC, Jean Claude Masangu, tout en soutenant que l'unique canal d'émission de ces nouvelles coupures demeure les banques commerciales. « *C'est là que les ministres, les fonctionnaires et les*

autres iront désormais toucher leur paie », a-t-il ajouté. En tout cas, dans les milieux des gagne-petit, c'est avec perplexité qu'on scrute l'avenir après l'échec retentissant du lancement mal planifié de la taxe sur la valeur ajoutée aujourd'hui à la base de l'augmentation de certains biens et services.

Avec la dollarisation rampante de l'économie nationale du fait de la pénurie de petites coupures compliquant des transactions commerciales, certains vendeurs ont trouvé l'astuce en remettant des bonbons et autres gadgets à leurs clients en lieu et place de la petite monnaie d'appoint. L'injection sur le marché de grosses coupures devrait, dans l'entendement de la population, consacrer la disparition pure et simple des billets de 10 FC, 20 FC, 50 FC, 100 FC et 200 FC déjà à peine visibles. Connaissant les mœurs socioéconomiques d'un pays où les commerçants sont enclins à saisir les moindres opportunités pour engranger d'énormes bénéfices, d'aucuns craignent que les prix ne soient relevés jusqu'à 500 FC susceptible de se muer, par la force des choses, en monnaie de base.

Les assurances de la BCC

La réussite de cette opération dépendra de l'accueil que les Congolais réserveront aux nouvelles coupures. D'où la campagne médiatique menée actuellement par la BCC pour obtenir l'adhésion massive de la population. Selon les experts monétaires, le contexte socioéconomique de l'heure, caractérisé par la maîtrise du cadre macroéconomique, se prête pour le lancement de l'opération. Il est précisé que l'émission de grosses coupures va s'effectuer concomitamment avec celle de petites coupures de 50 FC, 100 FC et 200 FC ; lesquelles seront frappées en pièces métalliques d'ici à l'année prochaine afin d'allonger leur durée de conservation. Tout est calibré, à en croire le gouverneur de la BCC, pour éviter le dérapage de l'opération. Qu'à cela ne tienne. Les Congolais restent cependant sceptiques et continuent de s'interroger sur l'incidence de cette opération sur le panier de la ménagère déjà efflanqué. Les prochains jours nous en diront davantage.

Alain Diasso

PROCÈS CHEBEYA

L'affaire renvoyée au 16 juillet

La Haute cour militaire, siégeant au deuxième degré, s'est donné près de quatre semaines en vue de statuer sur les conclusions des parties dans l'appel contre l'avant dire droit et la poursuite du jugement.

Les parties civiles composées des veuves et familles Chebeya et Bazana ainsi que des ONG de défense des droits de l'homme ont montré, dès l'ouverture du procès, le 19 juin, leur détermination à voir le général John Numbi devant la barre comme un prévenu. Elles ont interjeté appel notamment contre la qualité de l'ex-inspecteur général de la police au premier degré. « *La plainte de la veuve Chebeya est claire en cette matière. Elle a visé en premier le général John Numbi, qui avait donné rendez-vous à son mari au lieu de son assassinat* », ont expliqué les avocats.

Pour le collectif des avocats des parties civiles, en effet, il est injuste que le général John Numbi, cité par lui dans l'acte d'accusation comme le principal suspect et l'auteur intellectuel du double assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, soit épargné alors que ses coaccusés sont condamnés et purgent des peines en prison. « *Il doit être invité*

à comparaitre comme prévenu », a-t-on entendu insister dans toutes les interventions.

De leur côté, les avocats de la République ont souligné que ces propositions des parties civiles constituent un glissement et ne devraient, par conséquent, pas être retenues par la cour. Pour eux, la Haute cour ne devrait que passer par le chemin tracé par la première juridiction, qui n'a invité le général que comme renseignant.

On indique que deux des condamnés dans cette affaire ainsi que le ministère public ont également fait appel. Ils ont tous relevé un mal jugé. Les condamnés ont affirmé espérer un acquittement alors que les parties civiles, elles, veulent voir sanctionnés tous les coupables. Mais, tous aspirent voir la loi appliquée pour une « justice juste ». « *Au nom de la lutte contre l'impunité, nous vous appelons à ne suivre que la voie de la justice* », a souligné un des avocats des parties civiles.

Au cours de l'audience du 19 juin, la cour a procédé par l'identification des prévenus et de la comparution de leurs conseils ainsi qu'à l'instruction. De sept prévenus attendus, deux étaient absents.

Lucien Dianzenza

CRISE DANS LA ZONE EURO

Les marchés boursiers des pays en développement et à revenu élevé baissent de 7%

Le regain des tensions en Europe provoque des turbulences et les pertes sont estimées aux deux tiers des gains générés au cours des quatre premiers mois de l'année en cours.

Mauvaise nouvelle pour les pays producteurs, les prix des matières premières industrielles ont connu également une baisse de 19% pour le pétrole brut et 14% pour le cuivre. La fuite du capital international vers des actifs sûrs, comme des obligations allemandes et américaines, a causé la perte de la valeur des monnaies des pays en développement. Toutefois, la situation ne serait pas aussi sévère qu'au cours du dernier trimestre de l'année 2011. « *Le marché mondial des capitaux et le sentiment des investisseurs risquent de rester volatils sur le moyen terme – cela rendra très difficile la mise en place d'une politique économique. Dans ce contexte, les pays en développement devraient se concentrer sur les réformes améliorant la productivité et les investissements en infrastructures plutôt que de réagir au jour le jour aux changements de l'environnement international* », a déclaré le directeur des perspectives de développement à la Banque mondiale, Hans Timmer.

En cas de nouvelle détérioration de la situation de la zone euro, au-

cune région du monde ne serait épargnée, en plus des pays émergents d'Europe et d'Asie centrale déjà vulnérables en raison de leurs liens commerciaux et financiers étroits avec l'Europe à revenu élevé. À cette occasion, les pays les plus pauvres, y compris en Afrique, en ressentiront les effets. Parmi eux, l'on fait allusion aux pays dépendants fortement des transferts de fonds, du tourisme, des exportations de produits de base et ceux qui présentent un haut niveau de dette à court terme. « *Lorsque cela est possible, les pays développement devraient prendre des mesures visant à réduire les vulnérabilités et ce, en abaissant les niveaux de la dette à court terme, en réduisant les déficits budgétaires et en retournant à une politique monétaire plus neutre. Cela leur donnera une plus grande marge pour assouplir leurs politiques si les conditions globales empirent* », a indiqué le directeur de la macroéconomie globale et principal auteur du rapport, Andrew Burns.

Laurent Essolomwa

BUDGET 2012

Révision à la hausse de la part allouée à la santé

Le gouvernement a prévu d'augmenter de plus de 5% les dépenses publiques du secteur et de faire passer le taux de décaissement à un niveau supérieur à 80%.

Au cours d'un forum de haut niveau aux États-Unis, le ministre de la Santé, Félix Kabange, a annoncé sa détermination à payer les contreparties dans les divers fonds, à assurer la bonne gouvernance et à lutter plus vigoureusement contre les antivaleurs dans ce secteur. De même, il a réaffirmé son intention de s'engager davantage dans le processus de réforme au niveau central et provincial, de poursuivre les efforts d'éradication de la poliomyélite et de renverser les indicateurs de la santé. Il est aussi question de suivre et d'évaluer toutes les

activités par le renforcement de la surveillance à la base et une meilleure coordination.

Félix Kabange a mis un accent particulier sur la nécessité d'accélérer la réduction de la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans. Sur ce point, l'OMS/RDC a estimé l'objectif à la portée du pays. « *La mortalité infantile en RDC n'est pas une fatalité car nous disposons aujourd'hui des moyens et des stratégies efficaces pour la réduire considérablement* », a renchéri son représentant, Léodégel Bazira.

Il s'agit d'un train de mesures arrêtées pour donner une nou-

velle impulsion au secteur de la santé. Sa réussite dépendra de l'implication de tous les acteurs concernés dont le gouvernement, les communautés locales et les partenaires. « *L'engagement mondial est renouvelé, les partenaires sont mobilisés. Avec la créativité et surtout une volonté politique nationale forte, tous les enfants, même ceux des zones les plus reculées, peuvent avoir accès aux interventions permettant de vaincre les principales causes de mortalité* », a conclu la représentante de l'Unicef, Barbara Bentein.

L.E.

INSTITUT FRANÇAIS

France Volontaires établira ses quartiers à la Halle de la Gombe

La cérémonie de présentation du 16 juin, conduite par Moussa Bah, représentant national de la plate-forme associative au Congo, constituait un prélude à la mise en place d'un corps de volontaires en RDC.

Couvert par l'Espace volontariats du Congo dont Paternie Loulendo est l'animateur, le bureau de Kinshasa dépendra, au niveau national, du ministère du Plan. Déjà existante sous une forme latente ainsi que l'a expliqué le secrétaire national chargé du volontariat, France Volontaires va se déployer de manière plus efficace dans le pays. En effet, jusque là cantonné dans certaines contrées de l'est à travers l'action d'une trentaine de mobilisés agissant dans divers domaines, notamment la santé, l'hydraulique, le droit à la citoyenneté, l'enseignement et l'environnement, il envisage de s'étendre sur l'ensemble du territoire national.

Le déploiement de la plate-forme associative, appuyé à ce stade par l'ambassade de France, a pour objectif primordial de promouvoir le volontariat au sein de la société congolaise. L'ambition est d'autant plus noble que le contexte actuel de post conflit est très favorable au développement du volontariat. Il va donc se constituer en appui à l'élan de volontariat, a souligné le secrétaire national du volontariat en RDC. « *Pendant les moments troubles, certaines populations n'ont eu la vie sauve que grâce au secours de volontaires locaux* », a-t-il relevé.

La principale tâche que s'assignera l'antenne de Kinshasa portera au niveau de l'expertise

technique et des conseils au bénéfice des structures volontaires sur place. Elle s'activera également à la mobilisation des ressources à mettre à leur disposition. À l'heure actuelle, l'organisation locale réfléchit à la mise sur pied d'un programme de volontariat qui souffre encore d'un manque de cadre juridique pouvant permettre le déploiement des volontaires locaux.

Un important projet en faveur des enfants de rues

Par ailleurs, a indiqué Gilles Vaubourg, directeur de l'Institut français, la coopération française va développer un important projet lié aux enfants de rues. Dans ce cadre, a-t-il informé, un membre de France Volontaires sera immergé au sein du Réseau des éducateurs, des enfants et jeunes de la rue. Aussi a-t-il poursuivi, le prochain bureau permanent devrait contribuer à faire de France Volontaires un partenaire actif de la RDC.

Pour sa part, la chargée de communication de l'Espace volontariats Congo, point d'appui appelé désormais à couvrir aussi la RDC, Sabine Ohayon, s'est appesantie sur les enjeux de France Volontaires. Il en est ressorti que cette association créée en 1963 sous le nom d'Association française des volontaires du progrès, s'est muée depuis le 1er janvier 2010, en la plate-forme France Volontaires. Présente dans 55 pays en

Afrique auxquels vient se rallier la RDC, elle poursuit comme mission l'envoi de volontaires de solidarité internationale. France Volontaires s'est aussi dotée d'une nouvelle mission d'intérêt général visant à contribuer au développement qualitatif et quantitatif de différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international, les Volontariats internationaux d'échange et de solidarité.

Retournée au Congo suite à l'accord de siège signé le 13 octobre 2010 après la fermeture intervenue en 1992 à cause des événements douloureux qu'a traversés ce pays, France Volontaires a pensé s'étendre de l'autre côté du fleuve. À l'instar de sa présence au Congo-Brazzaville, où elle regroupe des experts dans divers domaines dans la visée de l'accompagner dans son développement socioéconomique, France Volontaires a exprimé son vif désir d'apporter un soutien égal à la RDC. Les entretiens organisés l'après-midi autour de la question au Café de la Halle ont permis aux personnes intéressées d'en savoir plus sur l'association. Ceux qui n'ont pas été présents peuvent recueillir de plus amples informations sur www.france-volontaires.org ou appeler au 00242 06 8297607, à défaut, envoyer un mail à espace-volontariats.congo@francevolontaires.org.

Nioni Masela

PHOTOGRAPHIE

Beaudouin Bikoko expose ses œuvres en Bretagne

L'événement s'inscrit dans le cadre de la neuvième édition du mois de la photo qui a débuté le 13 juin à Dol-de-Bretagne et va se clôturer le 24 juin.

Le photographe congolais expose une dizaine de ses œuvres sur le thème « Ombre, couleurs et lumières », indique ouest-france.fr. Pour ses clichés, il utilise une technique particulière en se servant de son rétroviseur comme champ visuel.

« Avec cette méthode, je peux obtenir deux visions de la vie de la rue, devant (le passé) et à l'arrière (le devenir dans quelques minutes) », explique-t-il.

Au Congo, « la photographie n'est pas reconnue comme un art, pas plus comme métier mais un loisir, une passion et pour en vivre, c'est un peu le parcours du combattant ».

Président d'un club international d'artistes contemporains, Beaudouin Bikoko souhaite par sa présence à Dol prendre contact

avec des filières afin de développer en RDC l'art de la photographie et permettre d'ouvrir au peuple congolais une fenêtre lucrative de cet art.

Revaloriser la photographie congolaise

Né le 27 mai 1955 dans la province de l'Équateur, Beaudouin Bikoko a baigné dès l'enfance dans l'univers de la photographie, grâce à son oncle Camille Nzete. En 1989, à Paris, il découvre l'art contemporain africain lors de l'exposition *Les Magiciens de la Terre. La Revue Noire* lui fait connaître les précurseurs de la photographie congolaise qu'il s'attache depuis à valoriser dans l'espace *L'Art de vivre* à Kinshasa.

Le photographe congolais Tshimamala le pousse à pratiquer la



Beaudouin Bikoko

photo. Beaudouin Bikoko se lance notamment dans des vues prises à partir du rétroviseur d'une voiture, donnant ainsi aux

images deux, voire trois dimensions. Il est également l'organisateur de l'exposition annuelle *Voir et vivre la photo* à Kins-

hasa. Beaudouin Bikoko a pris part à plusieurs expositions en RDC et à travers le monde, notamment *Rencontres Picha* organisée en 2008 au Musée de Lubumbashi, *Intimités francophones* à Marseille ainsi que *Reflets d'Afrique* à Alger.

La neuvième édition du mois de la photo est axée sur le thème « Société et consommation ». Selon les organisateurs, il s'agit de questionner par la photographie la consommation et ses affres, interroger son étendue géographique et ses effets collatéraux, révéler ses dimensions insidieuses pour réfléchir à d'autres fonctionnements.

Pour ce faire, 52 photographes et collectifs de talents représentant treize pays prennent part à cet événement.

Patrick Kianimi

FUSION ARTISTIQUE

Folk gospel et Folblu font bon ménage

La créativité musicale d'Enoch Ebadu et Jacques Tshimankinda a trouvé pour trait d'union la voix mélodieuse de Fiston Mbuyi, un trio bien assorti et impressionnant découvert le 17 juin sur le podium du Palm Beach.

Pris à part, chacun des trois artistes n'a plus rien à démontrer au public. Les deux premiers, en l'occurrence Enoch Ebadu et Jacques Tshimankinda, ont innové dans le monde musical chrétien en y apportant chacun son quota personnel. Une contribution puisée dans leurs cultures d'origines, à savoir le kindunga et le kiluba. Dans le cas d'Enoch, l'on parle du Folk gospel enraciné dans sa langue natale tandis que Jacques ne jure que par celle de ses aïeux.

Au départ, comme repris sur les cartons d'invitation, le public avait rejoint le cadre de la Gombe pour écouter « Enoch Ebadu en concert Folk

gospel ». C'est avec enthousiasme que cette assistance, en majorité jeune, s'est présentée au Palm Beach. Quelques-uns savaient que l'hôte de la soirée avait des invités mais nul ne s'attendait à vivre des moments d'intense célébration à la faveur de la créativité des artistes sur la scène. Après avoir exécuté la moitié de son répertoire, Enoch pria Fiston Mbuyi à le rejoindre, non sans avoir repris pour la seconde fois le titre *Elenge*, à la demande du public. Les deux chanteurs ont interprété *Zochite*. Le duo apprécié à travers le clip diffusé sur le petit écran était encore meilleur à suivre en direct. Un moment plein de délice. Pourtant, le meilleur restait à venir.

Dinanga, une effusion de joie

À son tour, prié de joindre Enoch et Fiston sur le podium dans la chanson *Dinanga*, Jacques Tshimankinda, dont l'imposante stature avait attiré la curiosité, n'avait pas fini de surprendre le public. Le lauréat de la deuxième édition du Festival international de

gospel de Kinshasa, inconnu pour nombre de spectateurs, n'en a pas laissé un seul indifférent. La découverte du Folblu (Folk luba blues), style musical dont il se targue d'être l'initiateur, s'est faite avec bonheur. Ajouter à cela les contributions d'Enoch et Fiston, le public a vécu des instants inédits.

Le trio avait fini de convaincre une assistance en liesse. Cris et acclamations punctuaient la prestation jugée brillante. Le plaisir que les artistes prenaient à chanter était communicatif. Emporté dans cette euphorie, Fiston a sollicité les chanteurs (il y en avait légion dans la foule) pour participer au spectacle à travers une improvisation. Une file s'était alors créée sur le podium. Le public au comble de sa joie assistait à des expressions multiples toutes plus belles les unes que les autres. Un défilé d'une dizaine d'artistes a contribué à une plus grande jubilation et n'eût été l'intervention du maître de cérémonie, le chantre et chroniqueur Didier Mayemba, le concert n'aurait pas repris de si tôt son cours normal.

Jacques Tshimankinda resté seul sur la scène s'est déchaîné dans *Kushamata*. L'expression luba, traduite en français par s'attacher, évoquait le récit biblique de Jacob. La détermination de ce dernier a été mise en exergue. Accroché à Dieu, il déclara : « Je ne te laisserai point aller, que tu ne m'aies béni », en genèse 32 : 26. Enoch a enchaîné avec *Na, na, na* à la suite de ce morceau. Le concert s'est achevé dans une ambiance bon enfant, trois titres plus tard, sur les notes enjouées de *Tosi Tosi*. Le public agglutiné au devant de la scène communiçait avec les artistes aussi emportés qu'eux dans une sorte d'euphorie indicible.

Nioni Masela



Enoch Ebadu et son groupe d'accompagnement

DIVISION 1

Le choc Lupopo-V.Club reporté au 22 juin

Initialement programmé pour le 19 juin, le match entre l'équipe de Lubumbashi et celle de Kinshasa, comptant pour la 11^e journée du 17^e championnat national de football, se jouera ce vendredi.

Les deux clubs vont s'affronter au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi. Quant à la rencontre entre Daring club Motema Pembe (DCM) et Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, elle aura lieu le 20 juin au stade des Martyrs de Kinshasa. TP Mazembe, pour sa part, accueille également ce jour Virunga de Goma au stade Frédéric-Kibasa-Maliba, avant d'en découdre le 24 juin, dans les mêmes installations, avec le DCMP en match comptant pour la 11^e journée.

Le 26 juin, encore à Lubumbashi, le FC Saint-Éloi Lupopo sera aux prises avec l'US Tshinkunku de Kananga. Le 27 juin, au stade colonel Ebeya de Kikwit, la formation locale de Vutuka sera face à l'ogre Mazembe. Le 1^{er} juillet à Lubumbashi, les Corbeaux joueront contre les Sud-Kivutiens de Muungano et l'AS V.Club sera reçue par Vutuka à Kikwit.

M.E.M.

CHAMPIONNAT DU MONDE FRANCOPHONE DE TAEKWONDO

Six médailles pour la RDC

Les six palmes congolaises dont deux en argent et quatre en bronze ont été remportées par Rosa Keleku et Parker Bolili chez les dames et par Gradi Kamuania, Fiston Lumu, Fangan Kikima et Cédric Botalatala chez les messieurs.

Les Léopards taekwondo de la RDC viennent de participer au 8^e championnat du monde francophone de taekwondo organisé du 14 au 20 juin à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a indiqué à la presse le président de la Fédération congolaise de la discipline, Alain Badiashile Kayatsi.

La jeune taekwondoïenne congolaise, Keleku Rosa (45 kg), son compatriote Kamuania Gradi (68 kg) sont les deux médaillés de bronze. Fiston Lumu (moins de 80 kg), Fangan Kikima (plus de 80 kg), Cédric Botalatala (moins de 68 kg) et la taekwondoïenne Parker Bolili (moins de 49 kg) se sont adjugé les quatre médailles de bronze.

La délégation congolaise a été composée de quatorze athlètes et six membres du staff technique. Elle avait quitté Kinshasa le 15 juin, un jour après la date du coup d'envoi de la compétition. Elle est donc vraisemblablement arrivée en retard dans la capitale ivoirienne. Mais les athlètes congolais ont réussi à ramener des médailles au pays.

Martin E. Mabada

SOCIÉTÉ COMMUNE DE LOGISTIQUE

Le personnel sensibilisé au dépistage volontaire du VIH/sida

L'entreprise a organisé une journée d'information sur la pandémie, le 16 juin à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de son 10^e anniversaire.

Des communications ont été faites à l'occasion sur des thèmes tels que le préservatif, moyen de prévention sûr et efficace ; l'importance du dépistage et la problématique du Truvada comme moyen de prévention au VIH ; les activités sportives et culturelles. Les deux premiers thèmes ont été développés par le Dr William Poaty du Conseil national de lutte contre le sida. Sa communication a été focalisée sur les modes de transmission du VIH, la place du préservatif dans les rapports sexuels ainsi que l'utilisation du médicament Truvada, ses avancées significatives et les résultats attendus. Selon l'orateur, ce médicament existe au Congo depuis trois ans et fait partie des produits utilisés dans le traitement du VIH. Le coût d'achat est élevé. En ce qui concerne les activités culturelles, le message sur la pandémie a été véhiculé par l'artiste Philippe Sita et le groupe théâtral Le Chemin d'avenir.

Dans son mot de circonstance, la directrice d'administration et des ressources humaines, Olga Akylangongo, a rappelé que la Société commune de logistique avait été créée en 2002. Elle a commencé à s'intéresser aux questions du sida en 2007 et s'est engagée dans la lutte contre cette pandémie en 2008, adoptant alors une politique et un programme de lutte contre le VIH.

Lydie Gisèle Oko

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Les centres d'examen fonctionnent normalement

Les épreuves débutées hier se poursuivront jusqu'au 22 juin, sur l'ensemble du territoire national.

La ministre de tutelle, Rosalie Kama Niamayoua, a visité trois centres d'examen à Brazzaville, pour vérifier les conditions dans lesquelles les candidats passent les épreuves. La descente s'est effectuée à Pierre-Ntsieté, Nganga-Édouard et Angola Libre. L'objectif était d'encourager les candidats à affronter l'examen mais aussi de se rendre compte de leurs conditions d'installation, suite à l'application de la nouvelle mesure visant la déconcentration des centres. Cette mesure fixe le nombre de candidats par centre à 500. Au terme de sa visite, la ministre a déclaré être satisfaite du déroulement du baccalauréat de cette année, signalant toutefois qu'un candidat malade avait dû être admis au Centre hospitalier et universitaire. Abordant la question de la suppression des épreuves orales, Rosalie Kama Niamayoua a indiqué : « En instaurant cette pratique, le ministère recherche la qualité. »

Les candidats sont au total 29 655 sur l'ensemble du pays. La première jour-



Les candidats planchant sur la première épreuve

née a été consacrée à une seule matière pour tous. Celle d'aujourd'hui concerne, dans la matinée, les épreuves de français pour les A2, 3 et 4 ainsi que les sciences physiques pour la série C et les Sciences de la vie et de la terre (SVT) pour la série D. Dans l'après-midi, tous les candidats passeront les épreuves d'anglais. La journée de demain, quant à elle, débutera par les épreuves d'histoire/géographie pour les séries A2, 3, 4, les SVT pour la série

C et les mathématiques pour la série D. les élèves passeront durant l'après-midi la deuxième langue (latin) pour les séries A2, 3, 4 et l'histoire/géographie pour les séries C et D. Enfin, le dernier jour débutera par les mathématiques pour les séries littéraires et le français ou la philosophie pour les scientifiques. L'après-midi sera consacré aux épreuves écrites d'éducation physique et sportive.

L.G.O.



BUROTOP IRIS
www.burotop.com



Ordinateur Portable Fujitsu Siemens

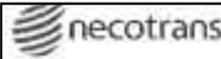


15.6"
FUJITSU
GARANTIE 1 AN

295.000

Processeur 2.2 GHz Disque dur : 320 Go Mémoire Ram : 2Go
Lecteur graveur DVD Webcam Intégrée Ecran LED 15.6
Licence Windows 7

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 3777 858 - 06 963 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moïse Katt Matou - après Rond Point Kassaï / Tel: 04 663 53 53 - 05 563 63 63




GETMA CONGO, FILIALE DU GROUPE NECOTRANS, RECRUTE POUR SON AGENCE DE BRAZZAVILLE UNE :

ASSISTANTE DE DIRECTION

Sa mission consistera à assister le Directeur Projet ainsi que le Directeur d'Agence dans les fonctions suivantes :

- Gestion du planning de l'équipe projet
- Prise de notes en réunions, préparation et diffusion des comptes rendus
- Accueil des visiteurs, prise des appels téléphoniques, représentation du projet
- Supervision de l'entretien des bureaux et de la maintenance des équipements

FORMATION

- Secrétariat / Juridique

EXPERIENCE

- Trois années d'expérience comme assistante de direction, assistante administrative ou assistante juridique au sein d'une entreprise de premier rang
- Utilisation des outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint)

COMPETENCES

- Bonne organisation / méthode d'archivage
- Bonne présentation
- Aptitudes à la prise de notes et à la rédaction

Les candidat(e)s souhaitant postuler peuvent déposer un dossier de candidature complet à l'accueil de l'Agence Getma située 5, rue Louis Tréchet à Brazzaville (à côté de l'ancienne Primature) avant le 30 juin 2012



OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : assistante dentaire

Le cabinet dentaire Seminet, sis au 2e étage de l'immeuble CNSS, recherche une infirmière jeune diplômée même sans expérience professionnelle.

La candidate retenue suivra une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire Seminet.

Pour plus de précisions, appeler au 06 683 15 14/ 05 551 42 96.



3 astuces pour mieux gérer vos appels

MTN XtraCool, MTN Win, MTN Zone



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° SC02/12/DON AFD CCG 1091 01C

RECRUTEMENT D'UNE EXPERTISE POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIÈRES ET LA RECONSTITUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU CHU-B SUR LA PÉRIODE 2008-2010

Contexte

Dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D) signé entre le Congo et la France le 29 septembre 2010, il a été convenu d'un appui de 4 M€ en faveur du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) dans le domaine de la gestion et l'organisation du CHU-B.

Une mission de l'Agence française de développement (AFD) s'est déroulée du 7 au 11 février 2011 à Brazzaville avec pour but de réaliser une première analyse du CHU-B et de pré-identifier les axes possibles d'intervention.

Une importante étude menée à la demande des autorités congolaises par le cabinet Imeda a permis de dégager des axes de travail pour le développement du CHU-B et une amélioration de son fonctionnement. Ce travail a permis de définir un projet d'établissement dont un projet architectural et l'ébauche d'un projet de gestion.

Il ressort de cette mission un manque de visibilité de la situation financière du CHU-B empêchant une analyse plus approfondie. Pourtant, ces éléments et cette analyse doivent aider la direction du CHU-B et ses tutelles dans la définition du projet de gestion de l'établissement et sa mise en œuvre qui pourraient être financées par le C2D.

Objectif de l'étude

L'objectif de cette étude est de réaliser un audit des procédures administrative, comptable et financière utilisées actuellement par le CHU-B et de reconstituer la situation financière de l'établissement sur la période 2008-2010.

Qualifications de l'expertise

Les experts auront fait preuve d'une expérience éprouvée d'au moins sept années dans les activités proposées, notamment dans l'analyse administrative, comptable et financière d'établissements publics de taille importante comme le CHU-B.

Une équipe d'au moins deux experts est requise pour ce travail dont un spécialiste de la gestion des finances publiques et un spécialiste en audit comptable et financier.

Les experts présenteront une méthodologie dans laquelle une large place devra être faite à la consultation des différents chefs de services cliniques ou administratifs et financiers et des documents administratifs et financiers que le CHU-B et le ministère de la Santé et de la population (tutelle du CHU-B) mettront à leur disposition.

Manifestation d'intérêt

Le ministère de la Santé et de la population invite, par conséquent, les candidats intéressés à manifester leur intérêt à réaliser la mission décrite ci-dessus. Ceux-ci doivent fournir les informations indiquant les capacités techniques à exécuter les prestations sollicitées, notamment brochures et références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité du personnel clé, etc.

Sur cette base, une liste restreinte de consultants ayant les qualifications requises sera établie. L'expertise sera sélectionnée par la méthode de Sélection fondée sur la qualité et coût (SFQC).

Informations supplémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires et les termes de références complètes à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

Dépôt de dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard le 11 juillet 2012, à 12 heures, sous plis fermé, à l'adresse suivante, avec mention «AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°SC02/12/ DON AFD CCG – 1091 01 C Recrutement d'une expertise pour la réalisation de l'audit des procédures administratives, comptables et financières et la reconstitution de la situation financière du CHU-B sur la période 2008-2010».

Ministère de la Santé et de la population

Cabinet

Cellule de gestion des marchés publics

Située : derrière la Direction des études et de la planification (à côté de l'OMS de Brazzaville – dans l'enceinte du Laboratoire national de santé publique - Bâtiment abritant jadis la Direction générale de la population) – - Tél 05 571 85 62 /06 667 22 29/05562 44 27

Email : minsante.pdss@yahoo.fr - Brazzaville – République du Congo

Le ministre de la Santé et de la population

Pr Georges Moyen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque postale du Congo (BPC) a organisé, du 24 mai au 6 juin 2012, pour le choix de son logotype, un concours national dénommé « Concours de logos ».

Le jury, qui a siégé pour la circonstance le 12 juin, a désigné un gagnant. Il s'agit de M. Fidèle Dorcia Mounkassa.

Le gagnant est invité à se présenter au siège de la BPC pour retirer son prix qui lui sera remis en présence de Me Benoît Essebo, huissier de justice.

Le logo qui a emporté la décision du jury et qui désormais représentera de manière visuelle la BPC est le suivant :



**Le président du conseil d'administration
de la Banque postale du Congo,**

**président du jury,
Serge Blaise Zoniaba**

IN MEMORIAM



17 juin 2005-17 juin 2012, voici déjà sept années jour pour jour que le Seigneur a rappelé à lui notre fille, sœur, amie et maman Marina Mouondéy Mwaziby.

En union de prière avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous prions Dieu le Tout-Puissant de lui accorder la paix profonde.

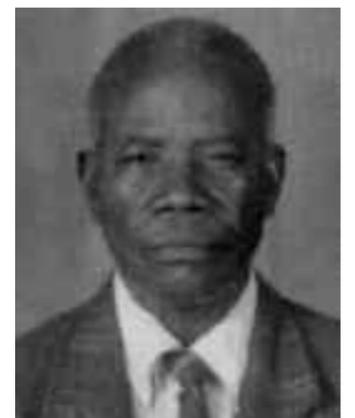
20 juin 2007-20 juin 2012

Voici cinq ans jour pour jour que M. Benoît Nzoulani a quitté la terre des hommes.

En ce jour de triste anniversaire, la veuve Nzoulani et les enfants Benoît, Daniel, Timoléon et Lucile prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe d'action de grâces sera dite en sa mémoire ce 24 juin 2012 à 6 heures en l'église Saint-Esprit de Mougali .

Que le Seigneur, dans sa miséricorde, lui accorde le repos éternel et protège son âme.



AVIS DE RECRUTEMENT

ONG cherche enquêteur
astucieux, mobile, motivé.

Envoyer votre CV
à recrutementcongo@yahoo.fr

BIENNALE CONGOLAISE DES ARTS

Les prix d'encouragement remis aux artistes

En marge des travaux du symposium de la première édition de la manifestation, les jurys ont publié, le 16 juin, au cours d'une soirée de gala à Brazzaville, les résultats définitifs des arts de la mode, du spectacle et culinaires.

Dans la catégorie arts de la mode (stylisme modélisme), Djibril Kachidi a remporté le premier prix, avec la combinaison de deux collections intitulée *Le dépassement et la tentation*. « C'est la première fois que je suis reconnu dans mon pays, cela signifie qu'il y a quelque part des gens qui me suivent et c'est très motivant. J'ai beaucoup d'estime pour la qualité du travail proposé par les autres modélistes qui à mon avis n'ont pas démerité. Je dis toujours que le Congo a de l'avenir en la matière », a déclaré Djibril Kachidi.

des 3 Francs a gagné le premier prix avec sa pièce intitulée *Le départ de Migrato*. La représentation *Chef de famille malgré lui* a eu le deuxième prix au Théâtre de la Gora, tandis que le troisième a été remis à la compagnie Tchiloumba pour sa pièce



Djibril Kachidi recevant son prix

Voyage initiatique.

Enfin, dans la catégorie arts culinaires, pour une participation exclusive des jeunes âgés de 16 à 30 ans, Gaël Rodrigue Kabikissa a été sacré le meilleur pour cette première édition, suivi d'André Nzouzi Loungoundi et de Helton Bénédicte Toudissa.

« Pour cette première édition, nous avons connu des tâtonnements. Cependant, pour que la fête réussisse en 2014, les promoteurs de cette édition feront de leur mieux pour faire participer l'ensemble des départements du pays à cette belle fête. Il faut se jeter à l'eau pour savoir nager et c'est ce que nous avons fait », a indiqué Célestin Jean-Paul Akoulafoua M'voula, directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, avant de déclarer close la première édition de la Biennale congolaise des arts.

Jean Dany Ébouélé

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'événement célébré un peu partout à Brazzaville

Le 21 juin qui sera fêté de manière éclectique dans tout le pays sera commémoré, dans la capitale, à l'Institut français du Congo (IFC) et à l'esplanade de la télévision congolaise, à Nkombo.

La Fête de la musique est assurément un des plus grands événements mondiaux célébrant cet art le plus populaire. Pour cette 31e édition, Brazzaville, comme tous les ans, vibrera au rythme des musiques diverses.

Si l'IFC s'est associé à Eben Event pour offrir à une trentaine de groupes sélectionnés trois podiums de production, le Festival panafricain de musique élèvera une aire de spectacle sur la grande place devant la télévision nationale congolaise, au nord de Brazzaville.

Les artistes joueront bénévolement comme le témoigne l'esprit de cette fête. Connus et moins connus, ils seront réunis dans une ambiance de partage et de réjouissance. Des musiques urbaines, on passera au tradi-moderne, rap, rumba, reggae ou encore le jazz, sans oublier le ndombolo, le zouk, le coupé décalé, le gospel et autres musiques chaudes chantées par des groupes phares.

Une occasion pour les mélomanes de savourer, en une seule journée, toutes leurs sauces musicales préférées, en

passant de podium en podium, et parfois même en découvrant d'autres spectacles organisés dans des endroits connus comme le restaurant Awalé, les berges de la rivière Djoué et la cité de l'OMS au sud de Brazzaville.

La Fête de la musique célèbre les 50 ans de la musique pop

Cette année, la musique pop sera à l'honneur. On se souvient des Beatles en 1962 avec leur premier 45 tours intitulé *Love me do*. L'album au succès planétaire lançait, en effet, la pop qui transforma la configuration de la musique populaire depuis l'apparition du Jazz. Demain, les musiciens rendront hommage à ce style qui aura marqué pendant un demi-siècle la culture musicale actuelle. Même si la pop connaît son apogée avec l'avènement des Beatles et l'essor du Rhythm and Blues avec les Rolling Stones, on se souviendra des interprètes pop les plus célèbres tels que Michael Jackson, surnommé *King of pop*, et Madonna, la célèbre *Queen of pop*.

Quentin Loubou

CINÉMA

Cinq films russes à l'Institut français du Congo

Les projections auront lieu du 26 au 30 juin, à l'occasion de la semaine des films russes à Brazzaville.

Organisée par l'ambassade de la Fédération de Russie en République du Congo et le Centre culturel russe de Brazzaville, la programmation débutera avec *Le Barbier de Sibérie*. Ce film retrace l'histoire de Jane Callahan, une séduisante Américaine qui, en 1855, part pour la Russie. Au cours de son voyage, elle fait la connaissance d'Andrey Tolstoi, jeune cadet avec lequel elle partage le même amour de la musique. À Moscou, Jane retrouve Douglas Mc Cracken, un inventeur qui tente de vendre aux Russes une imposante machine à déboiser. Il demande à Jane, qu'il fait passer pour sa fille, de séduire le général Radlov qui peut lui amener le marché.

Le second film qui sera projeté le 27 juin s'intitule « 12 » : douze jurés, douze vérités, un verdict, le Moscou de nos jours. Il s'agit de douze hommes que tout sépare, qui doivent décider unanimement du destin d'un jeune Tchétchène accusé du meurtre de son père adoptif, un officier russe. Confinés dans un gymnase d'école transformé pour l'occasion en salle de délibération, chacun des jurés prend la parole pour s'imposer, peser les faits et finalement se



L'affiche d'un des films

révéler. Pendant ce temps, l'accusé attend le verdict en retraçant son parcours durant la guerre.

Le troisième film du 28 juin, *Taras Boulba*, parle de l'histoire des cosaques qui se rebellent en 1554 en Ukraine contre l'occupant polonais. Taras Boulba est un cosaque ukrainien robuste et belliqueux. Ses deux fils, Andreï et Ostap, rentrant de Kiev après avoir fini leurs études, sont très vite conduits à la Setch, le campement militaire cosaque. Une rumeur circulant dans le camp constitue un motif suffisant pour entrer en guerre contre les Polonais, au nom de la défense de la foi orthodoxe. L'avant-dernière projection qui interviendra le 29 juin a pour titre *La trêve*. Il s'agit dans ce film d'Igor, un jeune homme au physique encore enfantin qui cherche sa place dans le monde. Sur le chemin qu'il parcourt à bord de son

camion, il fait de nombreuses rencontres à travers le pays. Il découvre la saleté et la pauvreté, l'alcoolisme et le vol, les bagarres, le désespoir. Un jeune homme différent, confronté aux épreuves de la vie dans une ville perdue dans la province russe.

Enfin, le 30 juin, sera projeté *Demain c'était la guerre*, l'histoire dramatique d'un premier amour, d'une première amitié et d'une première trahison. En effet, en 1940, dans un village de province, la jeune Vika, élève en première, déclame des poésies du poète Sergueï Essenine. Quelques jours plus tard, son père est arrêté comme ennemi du peuple. La guerre éclate et les élèves d'hier deviennent des soldats. Les Brazzavillois qui voudront voir ces films sont conviés à se présenter à l'Institut français du Congo avant 18h30.

Bruno Okokana

JUBILÉ YAOUNDÉ 72

Une perspective pour redynamiser le football congolais

La commémoration de la victoire des Diables rouges à la 8e Coupe d'Afrique des nations au Cameroun, quarante après, a pour objectif de diagnostiquer les maux qui minent le football national depuis ce moment glorieux, a annoncé le ministre des Sports et de l'éducation physique au cours d'une conférence de presse.

Léon Alfred Opimbat a indiqué hier, à Brazzaville, qu'il fallait se servir du passé pour envisager l'avenir. Le gouvernement, a-t-il expliqué, voudrait à travers cette commémoration créer une impulsion autour du football avec des rencontres entre les anciens Diables rouges, les actuels, les plus jeunes et les vedettes du football

africain. Ces rencontres, a-t-il poursuivi, devraient aboutir à une synergie qui permettra au Congo de reprendre avec les compétitions de haut niveau.

Léon Alfred Opimbat a ajouté qu'une commission perspective, que dirige l'ancien ministre des Sports, Grégoire Léfouoba, avait été mise en place afin de recenser les problèmes qui minent le football national. « À partir des recommandations qui découleront de la réflexion de cette commission, le gouvernement prendra des mesures en vue de relancer le football. Ce travail de recherche, pointilleux, nous commandera d'instituer, en attendant la mise en place du conseil consultatif du sport de haut niveau, une commission ad hoc aux fins de proposer des réponses idoines aux questions inhérentes à la re-

lance du football dans notre pays », a conclu le ministre.

Le jubilé Yaoundé 1972 a été célébré sur le thème « Honorons nos légendes d'hier pour inspirer les générations actuelles et à venir ». Parmi les grands noms du football qui ont foulé le sol congolais, l'on peut citer le Malien Salif Kéita, premier ballon d'or africain, le Congolais de la RDC Pierre Ndaye Mulamba, record de but à la Coupe d'Afrique des nations en 1974 avec neuf réalisations, et le Camerounais Jérémie Njétop. Quelques séquences de la demi-finale et de la finale de Yaoundé 1972 ont été diffusées au cours de cette conférence de presse. Rappelons qu'en demi-finale, le Congo avait battu le Cameroun 1-0 avant de remporter la finale 3-2 devant le Mali, le 5 mars 1972.

Tiras Andang

RIO+20

Le Vatican veut y faire entendre la voix des plus pauvres

La délégation du Saint-Siège voudrait représenter les sans-voix car le développement viendra de l'amélioration de leurs conditions.

Le sommet de Rio sur le développement durable ne doit pas être, selon le Vatican, une arène de plus pour « ne faire que parler ». Le monde fait face à de graves dangers écologiques dont beaucoup d'entre eux sont la conséquence d'une activité humaine débridée et sans conscience. Mais, surtout, les effets des bouleversements induits par l'activité industrielle des pays riches se font dramatiques chez ceux qui n'en sont pas les auteurs : les pauvres. La délégation du Saint-Siège à Rio, affirme Mgr Francis Chullikatt, observateur permanent à l'ONU, entend donc réaffirmer qu'il faut « valoriser la personne humaine et mettre en relief les problèmes écologiques et sociaux des pays les plus pauvres, qui ne parviennent pas à se faire entendre dans les forums mondiaux ».

Le Saint-Siège réaffirme qu'un forum de ce genre ne vaut que s'il prend en compte les trois impératifs incontournables que sont la protection de la création, la défense des pauvres et l'amélioration des conditions sociales de la planète.

C'est le seul programme qui vaille, affirme le Vatican. L'Église a sa vision sur ces questions et elle n'est pas en opposition au bonheur de l'homme, renchérit Mgr Odilo Pedro Scherer, archevêque de Sao

Paulo (Brésil) chargé par le pape de conduire la délégation du Vatican à ces assises. « *Lorsqu'on parle de développement, on ne peut ignorer que l'Église est pleinement impliquée dans la recherche de meilleures conditions sociales dans le monde. Quant à l'écologie, les catholiques y sont engagés à fond, parce qu'ils croient en la préservation et en la protection de la nature et de la création* ».

En marge du sommet de Rio, le Saint-Siège a rassemblé lui-même les acteurs reconnus du développement au sein de l'Église, notamment les représentants de la Caritas pour réaffirmer que, plus que jamais, l'humanité doit aller vers « *une alliance entre l'homme et son environnement* ». Le Vatican réaffirme que la défense de l'environnement passe aussi par l'amélioration des conditions des populations pauvres et vice versa.

« *La dégradation de l'environnement et le sous-développement sont des thèmes qui s'interpénètrent fortement et sont interdépendants. Ils doivent être abordés ensemble, de manière responsable et solidaire* », martelait une prise de position du Vatican en prélude à ce sommet de Rio. En tout état de cause, le Saint-Siège réaffirme que le développement authentique est celui qui place l'homme au centre de ses bienfaits et qui ne le réduit pas en simple moyen ou outil de production des biens.

L.Mp.

ENI cite le Congo en exemple du développement durable

La société pétrolière italienne qui prendra part au sommet présente son engagement dans le pays comme un exemple.

Alors que la planète entière va avoir les yeux fixés sur la mégapole brésilienne où vont converger aujourd'hui les sommités qui comptent en matière de développement, le pétrolier italien loue son expérience acquise sur le terrain congolais. La « major » italienne, deuxième partenaire pour l'exploration et l'extraction du pétrole au Congo, a indiqué le 18 juin sa volonté de poursuivre et multiplier ses exemples réussis de développement durable. Depuis 2007, fait-on savoir au siège milanais de la société, le groupe pétrolier a entamé une politique d'investissement à large échelle au Congo, qui vise à faciliter l'accès à l'énergie de la population urbaine, le tiers de la population du pays. Le Congo, souligne un communiqué du groupe, est l'exemple-type de cette volonté de lier les impératifs de développement avec un souci constant pour la sauvegarde de l'environnement. ENI a appuyé la volonté du gouvernement congolais de développer la construction et la réhabilitation d'un réseau de transmission et de distribution d'énergie électrique. Les

centrales, à gaz ou hydrauliques, fournissent les 60% des besoins électriques du pays, a déclaré ENI, qui indique le lancement d'un projet dit RIT, consistant en la restructuration de la ligne haute tension de 220KVA, entre Pointe-Noire et Brazzaville. Le long de cette ligne, ENI construit ou restructure huit sous-stations. Grâce à ce partenariat, quelque 310 000 personnes à Pointe-Noire sont ainsi déjà raccordées au réseau électrique.

D'ici à l'an prochain, affirme le groupe pétrolier italien, 140 000 autres abonnés pourront bénéficier de l'énergie électrique dans la ville de Pointe-Noire. Il redit sa volonté de poursuivre sur cette lancée et de reproduire l'exemple congolais à d'autres pays où il opère. Il ne s'agit pas seulement de produire ou fournir de l'électricité mais de se joindre à la volonté des dirigeants locaux d'atteindre les objectifs qu'ils jugent prioritaires pour le développement durable. Au Congo, la politique d'ENI vise à ne pas polluer mais « *à fournir des réponses innovantes qui allient sauvegarde de l'environnement*

et impératifs de développement ». Ces réponses innovantes naissent de l'expérience sur le terrain mais aussi de liens de partenariat avec des centres de recherche tel l'Américain Earth Institute (Institut des sciences de la terre) de la Columbia University.

C'est ainsi, indique ENI, que son fondateur Enrico Mattei voyait le rôle d'un grand groupe pétrolier, premier parmi les majors à miser sur les énergies de substitution et l'exploration dans des pays négligés jusque-là. Le groupe rappelle volontiers que la première centrale électrique à méthane d'Italie fut inaugurée, il y a exactement 60 ans, en juin 1952.

Rio+20 sera donc pour le groupe italien l'occasion de réaffirmer que si le développement ne peut se passer des matières premières et si l'exploitation de celles-ci entre bien dans la politique souveraine des États et le business des grands groupes, il reste un espace pour que la terre soit respectée et que des populations riveraines puissent vivre de leurs ressources, sans compromettre l'avenir.

Lucien Mpama

Henri Djombo appelle à la solidarité internationale

En prélude à la session de dialogue avec la société civile, dans le cadre de la conférence de Rio+20, le Congo et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont organisé, le 17 juin, une rencontre sur le thème « Forêts, économie verte et lutte contre la pauvreté ».

Le Congo, qui assure la présidence du Sommet des trois bassins forestiers tropicaux, a organisé cette réunion avec l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie, pour échanger sur les bonnes pratiques pouvant alimenter les actions futures dans l'espace francophone à travers une approche accélérée de l'économie verte dans le secteur de la forêt.

Le ministre congolais du Développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement, Henri Djombo, a tracé la problématique de la pauvreté en milieu forestier qui survient avec la raréfaction de la ressource. Il a cité des exemples d'expériences réussies de gestion forestière en Afrique centrale : la valorisation de la multitude de produits issus de la forêt permettant de limiter la déforestation, les technologies, la cogénération et la diminution des déchets de bois, et leur valorisation.

Henri Djombo a estimé que, bien que concrètes et locales, ces approches ne suffisent pas. Aussi a-t-il fait appel à « *la solidarité internationale et à une volonté réelle de tous les dirigeants du monde à*

sortir de la conférence avec de réels engagements ». Le directeur de l'Économie forestière du Congo, Donatien N'Zala, a rappelé la définition de l'économie verte. Il a situé la place des trois bassins forestiers tropicaux (Congo, Amazonie et Asie du sud-est) où plus d'un milliard d'humains dépendent de la forêt, du fait de la multitude de valeurs et d'utilisations, de la biodiversité, de la protection des sols et eau, des aspects socio-économiques avec les emplois. Il a plaidé pour la mise en place de financements innovants, nouveaux et sécurisés avec, notamment, des partenariats public-privé, le paiement des services rendus. Le débat qui a suivi a permis de mesurer l'importance des savoir-faire coutumiers, des droits des peuples autochtones et les attentes en la matière.

Les trois bassins forestiers tropicaux du Congo (3 millions de km²), de l'Amazonie (6 millions de km²) et Bornéo-Mékong (759 000 km²) abritent les deux tiers de la biodiversité et 80% des forêts tropicales de la planète. Les 31 pays qui les constituent ont reconnu la nécessité de bâtir une plate-forme d'échanges d'information et d'expériences sud-sud sur les questions forestières.

Parmi les problèmes communs auxquels ils font face, il y a la gestion durable des forêts, la valorisation de la biodiversité, la recherche forestière, les financements et la préservation de la forêt.

De notre envoyé spécial
N.Nd.

Les présidents congolais et nigérien interviendront sur les sujets prioritaires de l'OIF

Une concertation de haut niveau au cours de laquelle seront abordées des questions telles que la culture et le développement durable, les Objectifs de développement durable, la jeunesse et les emplois verts, l'économie verte et la lutte contre la pauvreté, se tiendra demain.

La rencontre est une initiative de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en marge de la conférence des Nations unies sur le développement durable dont les travaux s'ouvrent aujourd'hui. Invité à cette concertation, le président du Niger, Mahamadou Issoufou, interviendra sur le thème « Jeunesse et emplois verts ». Le président du Congo, Denis Sassou N'Guesso, prendra quant à lui la parole sur le thème « Forêts, économie verte et lutte contre la pauvreté ».

Denis Sassou N'Guesso, porte-voix de l'Afrique, a indiqué les six défis auxquels le continent est confronté pour promouvoir son développement durable, à savoir le manque de financements ; les effets du changement climatique incluant la désertification, la perte de la biodiversité et la raréfaction croissante de l'eau ; la crise alimentaire et énergétique ; l'urbanisation rapide et non planifiée ; la crise financière et économique mondiale ; l'aggravation de la pauvreté et du chômage, notamment le chômage des jeunes. Vingt ans après les engagements pris au précédent sommet de Rio de 1992,

« *L'Afrique est en droit de se féliciter des avancées enregistrées aussi bien sur la voie de la visibilité économique que dans le domaine de la gouvernance mondiale* », a estimé le président congolais. Selon lui, l'économie verte est à sa portée « *à condition que la solidarité internationale quitte le champ de la rhétorique pour se concrétiser dans les faits, compte tenu de ses atouts : par exemple, elle détient 40% de la diversité biologique, 20% des réserves forestières et plus de la moitié du potentiel énergétique solaire, hydraulique et éolien du monde* ».

Plus qu'un puits de carbone ou qu'un stock de ressources ligneuses et d'énergie, la forêt est pourvoyeuse d'une multitude de ressources et de services, dont certains sont cruciaux pour la survie de l'humanité, pouvant alimenter une économie verte soutenant l'éradication de la pauvreté.

Denis Sassou N'Guesso avait émis le vœu, le 5 juin, que le Programme des Nations unies pour l'environnement se transforme en une institution universelle spécialisée dans l'environnement, avec un siège à Nairobi, au Kenya. Il avait souligné la nécessité pour l'Afrique de renforcer la gouvernance environnementale internationale, en vue de la promotion de l'intégration équilibrée des piliers économique, social et environnemental du développement durable.

De notre envoyé spécial
Noël Ndong